



SOMMAIRE

- Le mot du maire**
- La vie de la commune**
- Les projets en cours**
- A propos de ...**
- En bref**
- État-civil**
- Bloc notes - Agenda**

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du maire

Changements ? Vous avez dit changements ?

On entend parfois dire qu'il faut de l'audace, qu'il est nécessaire de faire « bouger les lignes ». Et bien elles bougent les lignes, et parfois même sans qu'on ait à lever le petit doigt. Par contre il faut jouer de l'index pour avoir la parole et faire part de nos propres idées...quand on nous les demande ! Vous l'avez compris, nous sommes entrés bon gré, mal gré dans une période de profonds changements tant au niveau du découpage des territoires qu'au niveau de la restructuration de certains de nos services publics.

Nous avons vécu sans aucune consultation des citoyens de base la réforme des cantons : nous voici sur un territoire avec Craponne sur Arzon et La Chaise Dieu. Notre canton disparaît et de plus le législateur l'a partagé entre les nouveaux territoires de Loudes-Saint Paulien d'une part et Craponne d'autre part. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce découpage sans logique aucune a laissé les élus et sans doute vous également dans l'incompréhension.

Le sentiment de solitude et d'abandon augmente chez les citoyens à mesure que grandit en surface le territoire. Heureusement la conseillère territoriale reste pour nous une élue de proximité à plus d'un titre.

La refonte des régions (élections prévues en décembre 2015) est également actée : ce sera Rhône-Alpes/Auvergne. La situation géographique de la Haute-Loire est favorable et de plus nous nous unissons à une région ayant un très fort potentiel économique, industriel, touristique, culturel.

Enfin, les élus ont entamé à marche forcée la réflexion à propos de la réforme des communautés de communes...sans d'ailleurs connaître les termes exacts de la loi qui en fixera les contours. Vous trouverez en

pages intérieures un développement de cette réflexion. Le choix s'annonce délicat car il ne sera pas sans conséquences sur notre vie au quotidien. Il ne manquerait plus au tableau que, là également, la proximité soit oubliée et par voie de conséquence les habitants des milieux ruraux. Voici pour les réformes territoriales. Mais il est également beaucoup question dans le landerneau des réformes de certains de nos services publics. Il s'agit du bureau de poste et de l'école Jean Macé. Après des années de tractations, le conseil a entériné le passage du bureau de poste en agence postale. Par contre, à l'heure du tirage de ce bulletin, le conseil municipal ne s'est pas prononcé au sujet de l'école. De plus amples explications figurent en page intérieures à propos de ces deux dossiers. Outre les changements qui interrogent et préoccupent, il y a le quotidien :

☞ Les travaux du réseau de chaleur en particulier, de voirie, de modernisation du réseau d'éclairage public...

☞ Les études du projet de revitalisation du centre-bourg et le suivi des dossiers de demandes de subventions

☞ L'entretien et le fleurissement du bourg que des élus accompagnés de bénévoles ont pris une fois de plus à bras le corps.

☞ Les animations que la municipalité prend en charge ou accompagne : la journée Germaine Tillion, la cool et verte ...

« Tous les changements, même les plus souhaités, ont leur mélancolie » disait Anatole France. Comment qualifier ceux qui ne le sont pas ?

Bonnes vacances si vous en prenez et quoiqu'il en soit bon été, ensoleillé et radieux, avec ou sans pluie, c'est selon que vous cultivez votre jardin...ou pas !

LA VIE DE LA COMMUNE

Assemblée générale des Amis du Mont Bar



L'assemblée générale des Amis du Mont Bar s'est tenue dimanche 11 janvier au Centre George Sand. Le président Marcel Garnier souhaitait la bienvenue et présidait ses vœux du nouvel an aux adhérents.

Les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. La secrétaire faisait le point sur les activités 2014 et présentait celles de 2015. Deux nouveaux au conseil d'administration : Robert Michel et Christian Carpentier.

L'après-midi se poursuivait avec galettes et friandises offertes par le club. Les fèves désignaient Marius Ampilhac, Guy Viallet, Marinette Merle et Irène Bau comme rois et reines et la cérémonie du sacre donnait lieu à un grand moment de convivialité.

APAJH 43 : une semaine d'échanges à Allègre



A l'occasion d'une soirée amicale festive, les membres de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Haute-Loire ont convié les autorités locales, les représentants des administrations pour faire le bilan de la semaine du 30 mars au 3 avril 2015 période au cours de laquelle une délégation roumaine de la ville de Bistrita, constituée de 10 professionnels du secteur médico-social a pu rencontrer l'ensemble des équipes d'accompagnement des établissements gérés par l'APAJH 43, mais également le service de pédopsychiatre de l'hôpital Sainte-Marie, ainsi que les services du Conseil Général: protection de l'enfance et protection maternelle infantile

Collecte de sang à Allègre

Sous l'égide de l'Établissement Français du Sang (EFS), l'amicale des donneurs de sang d'Allègre présidée par Claude Bussac avait organisé mardi 14 au centre George Sand la première collecte de ce précieux liquide vital. 2 docteurs, 3 infirmières et 1 secrétaire étaient là pour accueillir une trentaine de personnes et 1 nouveau donneur pour effectuer ce geste de générosité dont on sait combien il est important pour sauver des vies. Le prélèvement sanguin effectué, une collation était proposée aux donneurs. L'amicale tient à remercier vivement ces personnes qui prennent sur leur temps pour accomplir un geste de solidarité civique. Cependant le président Claude Bussac s'est dit inquiet de constater une petite collecte en ce jour alors ceci est un appel à tous ceux et celles qui ont peut être oublié ou tout simplement peur de donner.



Football à Allègre : Un plateau U8-U9

Samedi 21 mars était organisé sur le terrain de foot d'Allègre un plateau u8-u9, c'est à dire une rencontre entre jeunes de moins de 8-9 ans (U en anglais "under" signifiant "moins de"). Jadis on aurait dit catégorie "poussins". Notez que même les jeunes filles de cette tranche d'âge participaient à l'évènement.

Pas de soleil, et malgré le froid beaucoup d'enthousiasme et d'engagement dans les matchs qui opposaient les équipes de nos futurs champions.



Belle saison de l'équipe sénior. Elle a terminé 2ème de son championnat en marquant plus de 100 buts dans la saison. Elle repartira cependant en 2^{ème} division pour accéder au niveau supérieur. De plus l'équipe est arrivée en demi finale de la coupe Régis Fay, battue par Les Villettes, le futur vainqueur.

Une mini entreprise au collège du Mont Bar



"Ecogoutte" " La vie de vos plantes ne tient qu'à une goutte". Ceci est le nom et le slogan de notre mini entreprise.

Nous sommes un groupe de 11 élèves de 3eme, du collège du Mont Bar situé à Allègre. Nous travaillons sur un concept innovant et dans le cadre d'une vraie entreprise où chacun à son rôle et sa fonction. Nous avons inventé notre produit et l'avons mis sur le marché. Ingénieux, pratique et fiable ce système d'arrosage automatique a une autonomie de 10 jours et gardera vos plantes en bonne santé lorsque vous vous absentez. Simple d'utilisation, il vous suffit de le remplir d'eau et de le planter dans le pot de votre plant. Avec son embout en céramique, il assure le bon dosage d'eau et vous satisfera sans nul doute.

Germaine TILLION ; d'Allègre au Panthéon

Samedi 28 mars au Centre George Sand a eu lieu une journée entièrement consacrée à Germaine TILLION. L'association "Germaine TILLION, mémoires d'Allègre" a organisé ce jour-là plusieurs conférences autour du personnage, sa vie, son œuvre.

Remercions tous ceux qui ont permis de mener à terme ce grand projet. Claudine et Jean Pierre



Le public était venu nombreux

LAUBY qui ont dépensé beaucoup d'énergie mais également toutes les personnes de la municipalité qui ont donné de leur temps ainsi que de nombreux habitants d'Allègre qui eux aussi se sont investis dans cette entreprise. N'oublions pas non plus les intervenants qui ont de par leurs compétences et leur prestance su intéresser un public très diversifié venu très nombreux et souvent de très loin.



Jean Pierre LAUBY, président de l'association "Germaine TILLION, mémoires d'Allègre"

Le CCAS a le vent en poupe

Ils sont venus nombreux, des jeunes et surtout des moins jeunes pour assister à une séance organisée par le CCAS (Centre Communal d'action Sociale) au Centre George SAND à Allègre. Alain Bernard qui animait la séance proposait deux parties ; d'abord la projection d'un film des années 1960 sur le village d'Allègre, film inédit dont les images ont été tournées par Christian Marrel. Et le visionnage de photos anciennes, photos qui ont été données par des personnes qui ont eu le réflexe de les conserver. Nous en profitons

pour les remercier car c'est grâce à elles que cet après-midi de grande convivialité a pu être organisé. Les échanges ont été riches et nombreux, l'intérêt de l'assistance était évident. Après la projection une collation a été offerte aux personnes présentes par la municipalité. Devant le succès rencontré par cette animation d'un nouveau genre (c'est la première fois que cela a lieu) le CCAS a bien l'intention de renouveler l'expérience.



Nous vous disons à tous à bientôt pour une nouvelle rencontre.

Deux jeunes d'Allègre à l'honneur pour les championnats de Haute-Loire de pétanque

Bravo à Betty Chaussat et William Verjus du club du Puy pétanque qui sont champions de Haute-Loire 2015. En effet, le week-end du 30/31 mai 2015, se déroulaient les championnats départementaux mixtes de pétanque à Langeac. Au bout de deux jours consécutifs, ce sont nos deux Allegras, Betty Chaussat et William Verjus qui ont pris le dessus sur 166 doublettes mixtes. Ils gagnent la finale contre une équipe de Paulhaguet 13 à 6. Nos deux joueurs vont défendre les couleurs de la Haute-Loire au championnat de France les 25 et 26 juillet prochain à Rennes.

Nous souhaitons bonne chance à nos deux jeunes sportifs.



Retour sur la fête de Pentecôte

Annulation du bal de Pentecôte

A l'initiative de la municipalité, une réunion s'est tenue en mairie pour évoquer le maintien ou l'annulation du bal de Pentecôte du samedi 23 mai 2015 à la salle George Sand à Allègre. Outre le maire et le premier adjoint étaient présents le brigadier chef de la gendarmerie locale et les deux représentantes du club de handball des Portes d'Auvergne.

Devant la multiplication des incidents survenus pratiquement lors de chaque manifestation de ce type, dont les derniers en date à la gravité avérée dans une localité voisine, il a été décidé d'un commun accord d'interdire la tenue du bal de Pentecôte.

Ni le prétexte du gain généré pour une association, ni celui consistant à dire qu'un bal est indispensable à l'animation d'une fête locale, ni la réflexion selon laquelle « il faut que jeunesse s'amuse » sont des arguments de poids et de personnes responsables face aux risques encourus à la fois par les participants dont beaucoup sont mineurs (qui plus est) et par les organisateurs.

Précision importante : la présence à proximité de la salle George Sand d'un important chantier a été évoquée à

juste titre comme un risque supplémentaire, mais elle ne motive pas à elle seule la décision prise. Traduction : la même décision d'interdiction pourra très bien être prise dans l'avenir, en dehors de la présence de toute installation temporaire type chantier.

Il est évident que désormais pour organiser un bal, les responsables devront apporter la preuve qu'ils se sont entourés des mesures de sécurité indispensables, tout en étant bien conscients que cela ne sera pas une couverture excluant tout risque.

Il suffit de se renseigner dans son entourage pour se rendre compte que ce problème est celui de tous les organisateurs de bals qui se posent beaucoup de questions et tentent d'y répondre chacun à leur manière (pas de buvette, présence de vigiles, mobilisation des brigades de gendarmerie...). Quant à nous, nous avons pris une décision radicale en tant qu'élus responsables et exerçant de plein droit leurs responsabilités.

Nous espérons que cette mesure amènera chacun (organisateur et jeunes) à réfléchir à la fois sur les comportements et les pratiques actuelles et les moyens à mettre en place pour protéger nos concitoyens.

La cool et verte

Devant le constat récurrent et défaitiste selon lequel « La fête de Pentecôte, c'est fini . », les élus ont décidé de réagir en faisant revivre sous une autre forme « la cool et verte », épreuve de VTT organisée il y a longtemps puis abandonnée. Nous ne nous serions jamais lancés dans une telle aventure sans l'aide précieuse de trois coureurs à pied bien connus à Allègre. Il s'agit de Pascal CUBIZOLLE (enseignant à l'école), Bertrand FRAISSE (enfant du pays) et Geoffrey GARNIER (kiné). Mais ce n'est pas tout. Il fallait également de nombreux bénévoles, une soixantaine au total. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont consacré une grande partie de leur week-end à nous aider. Ils sont membres d'associations (l'amicale des sapeurs-pompiers pour la gestion des finances- le SC Allègre en dépit d'un match le dimanche)ou présents à titre individuel.



Le départ de la course des plus jeunes



Rappelons également qu'une partie des bénéfices sera versée à l'association Gym après le cancer dont les représentantes ont assuré les inscriptions tout au long de la matinée.

Le bilan est simple : 500 participants et 400 repas, une ambiance familiale bon enfant, des parcours (12 et 25 km) magnifiques. Bref, une expérience à renouveler, sans doute avec le soutien d'autres associations qui pourraient ainsi trouver le moyen de consolider leurs finances.

Ci-contre : des participants ravis d'avoir participer à cette journée conviviale

La course cycliste :

A notre grand regret, elle avait été annulée en 2014 pour des raisons indépendantes de notre volonté. Il fallait que l'édition 2015 - la soixante deuxième du nom - soit un succès : c'en fut un avec la participation de 170 coureurs des cadets aux vétérans, hommes et femmes, sur un parcours de 17 km très exigeant. Rappelons que l'organisation est confiée au Vélo Club Vellave avec le soutien de la municipalité.



Un des départs de la catégorie séniors.

Les concours de boules

Ces concours ont connu des fortunes diverses au niveau participation, mais ils ont apporté le dynamisme nécessaire à la fête et comblé les participants par l'accueil réservé par les membres du club de boules organisateurs.

LES PROJETS EN COURS

Le réseau de chaleur

Deux chantiers en un seul sont ouverts et avancent concomitamment : construction de la chaufferie et la pose des réseaux. Si le premier ne procure aucune gêne pour les usagers, il n'en va pas de même du second. C'est pour cette raison que les premiers travaux de réseaux ont été réalisés dans le bourg et sur la RD 13 afin de ne pas perturber la saison estivale. Lorsqu'on ouvre des tranchées, il y a parfois de mauvaises surprises. Ainsi avons-nous procédé au remplacement de canalisations d'assainissement « rue entre les jardins » et « montée Saint Martin ».



Le réseau alimentera l'ensemble des bâtiments publics appartenant à la commune ainsi que l'EHPAD, la Merisaie, le collège du mont Bar, la maison de la jeunesse, la gendarmerie, tous les logements OPAC, l'usine Intermed et une vingtaine de particuliers. Des vannes d'attente sont disposées aux principaux carrefours en vue de futures extensions. Les rues empruntées sont remises en état par l'entreprise suivant la couverture d'origine (enrobé ou tri-couches), travaux prévus dans le marché initial.



La mise en service du réseau est prévue en principe en fin d'année, à une date que l'on pourra déterminer avec plus de précision quand le chantier sera davantage avancé.

Concernant le financement, il est bon de rappeler que le fonctionnement du réseau fait l'objet d'un budget annexe totalement indépendant du budget général de la commune. Ce budget annexe seulement dévolu au fonctionnement du réseau de chaleur doit s'auto-équilibrer.



Le projet centre bourg

Voici le point sur ce projet évoqué en quelques lignes dans le précédent bulletin :

☞ **Bâtiment coccinelle** : une consultation d'architectes a été lancée et a débouché, après entretiens, sur le choix du cabinet David FARGETTE qui a proposé plusieurs esquisses. Elles ont été étudiées par un comité de pilotage regroupant tous les partenaires du projet. Des modifications interviendront encore.

☞ **Réserve foncière** sur la rue Notre Dame de l'Oratoire essentiellement, voire la place du Marché : le même principe de démarche que pour le bâtiment coccinelle a été mis en place et le cabinet d'étude SYCOMORE / CULTURE TRAFIC a été retenu. Un groupe de travail s'est constitué. Une démarche participative à laquelle nous vous invitons sera mise en place cet été dans le local « Coccinelle ». Vous pourrez faire des remarques, des propositions... car ce projet est aussi le vôtre pour modifier, améliorer, rendre attractif et vivant un espace qui vous est familier, un espace aujourd'hui triste et délaissé, un espace qui mérite que les pouvoirs publics et les propriétaires unissent leurs efforts pour le faire évoluer (voir fiche « idées » jointe).

☞ **Sondages Potence** : nous n'avons pas eu en 2015 l'autorisation de la DRAC pour pratiquer des sondages

sur le site. Il faut compléter le dossier avec des relevés topographiques.

☞ **Liaison pédestre** mont Bar – centre-bourg : il s'agit de proposer aux nombreux visiteurs du site du mont Bar (plus de 4 000 par an) un parcours ludique les conduisant vers le centre-bourg via le chemin devant le mont Bar, Fonteline, le bas de la Montée Saint Martin et les charreyrons restaurés. Deux formules supports sont envisagées : papier et numérique avec soit des tablettes, soit le chargement d'une application sur les portables. C'est une démarche innovante très recherchée qui ne séduira pas seulement les visiteurs.

☞ **Réhabilitation d'une friche industrielle** : il s'agit des terrains de l'ancienne scierie J. Charretier, à l'entrée du bourg, dans un quartier à la voirie rénovée et proche de tous les commerces (centre bourg et avenue de la gare). L'entreprise Biobasic a effectué des sondages. Nous attendons de ce même cabinet un plan de gestion qui fera des propositions d'occupation de l'espace. Là également, un bureau d'étude (Altercité) a été choisi pour conduire la mise en place d'un espace dédié à l'habitat individuel. Mais ce bureau d'étude ne peut pas travailler tant que le plan de gestion n'est pas fourni par Biobasic. A l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons commencé à l'exploiter.

A PROPOS de

Installations au bourg :

Monique Colombet - Trescartes a repris le magasin de vêtements laissé par Marie Claude TISSANDIER ayant fait valoir ses droits à la retraite. La municipalité et les habitants se réjouissent de voir ce commerce maintenu dans une rue qui ne compte plus que celui-ci. Nous souhaitons à Marie-Claude de profiter au mieux de son temps libre et à Monique beaucoup de réussite dans son entreprise.

Ci-contre : Monique Colombet-Trescarte devant son magasin



Des nouveaux gérants au Petit Casino : Luminier Sophie et Thierry se sont installés dans l'unique épicerie du village.. Tous deux sont originaires de saint Etienne. Ils travaillent au sein de la maison Casino depuis douze ans et viennent d'Allanches (Cantal) où ils ont exercés pendant huit ans. Leur fils Hugo âgé de onze ans a intégré le Collège du Mont bar en classe de sixième.

Ouverture d'un dépôt de pain « Les gourmandises », avenue de la gare alimenté par la boulangerie Charreyron de Saint Paulien

Sandrine Wassong, praticienne de santé, naturopathe ainsi que Annabelle Imbert, praticienne en shiatsu se sont récemment installées à la maison de santé. Nous les accueillons avec un grand plaisir et leur souhaitons le meilleur.

Restructuration à l'ADMR locale :

L'assemblée générale du 30 mai 2015 à Bellevue la Montagne a entériné un nouveau bureau avec à sa tête Roland PUECH, lequel avait assuré l'intérim depuis l'automne 2014. Le trésorier reste M. GARCON Christian et la secrétaire Mme GAY Jeanine. Rappelons au passage que toutes les personnes qui s'engagent dans l'association sont bénévoles au sein d'une structure ô combien importante pour le maintien à domicile des personnes âgées. La charge de travail est quotidienne et le niveau de responsabilité élevé. Tout ceci fait beaucoup pour des bénévoles qui méritent d'autant notre reconnaissance.

Ajoutons que les communes dont les habitants bénéficient du service ont été sollicitées pour une aide financière au prorata des personnes aidées. Toutes ces communes ont versé la subvention prévue.

Quelques chiffres concernant l'ADMR Allègre en 2014 : 25 salariés pour 15.5 emplois temps plein- 9 bénévoles- 22 428 heures travaillées – 104 420 km parcourus- + 893 heures par rapport à 2013

Quelques axes de travail en 2015 : visites régulières des personnes aidées par les membres du bureau ; formation des salariés aux premiers secours...

Fleurissement du bourg :

Merci à vous toutes et tous qui aidez nos élus de la commission environnement. Merci également aux habitants qui fleurissent avec goût et talent leur pas de porte.

Cette année, la commune s'est inscrite au **Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris** : la première fleur obtenue en récompense sera aussi la vôtre

Eclairage public

Nous avons inscrit au budget 2015 d'importants travaux de modernisation du réseau d'éclairage public (remplacement de toutes les lampes au mercure encore en service et pose d'horloges astronomiques), continuant en cela la politique conduite par l'ancienne municipalité.

Ces travaux visent un seul et même objectif : consommer moins et ainsi faire des économies.

La baisse de la consommation sera obtenue de deux manières différentes : suppression des lampes à mercure très énergivores et extinction nocturne des lampes.

Le conseil municipal s'est prononcé pour une coupure presque totale chaque nuit entre 23h30 et 5h30. Vous serez informés du moment où sera mise en route l'extinction nocturne. Seul l'axe de la route départementale 13 qui traverse le bourg sera maintenu éclairé.

De très nombreuses communes pratiquent l'extinction ou se préparent à le faire. Les témoignages des élus des communes ayant mis en place ce dispositif sont favorables (pas davantage d'accidents, ni de cambriolages). Par contre l'économie réalisée sera substantielle (plusieurs milliers d'euros par an).

Avec la baisse des dotations de l'Etat, il est indispensable de réaliser des économies compensatoires.

Précision importante : ce dispositif sera mis à l'essai pendant une période ne dépassant pas un an. Au terme de cette période d'essai, sera dressé un bilan environnemental de satisfaction en recueillant vos remarques à ce sujet.

Visite dans les villages

Dans le courant de l'été, chaque village recevra la visite des élus par équipes de 2 ou 3 pour échanger sur les sujets les plus divers d'intérêt public (voierie – chemins – petit patrimoine – eau - etc ...)

Bénévolat

Les résidents et le personnel de la maison de retraite lancent un appel aux bénévoles pour renforcer l'association des visiteuses ainsi que pour participer aux animations

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Il s'agit de regrouper les écoles d'Allègre et Monlet tout en conservant les deux lieux en service.

Ce mouvement de mutualisation s'inscrit dans le cadre d'un constat de diminution d'effectifs des écoles rurales, mais aussi urbaines (natalité moins forte que dans les années 2000) et d'une préservation de la qualité d'enseignement.

C'est l'administration de l'Education Nationale qui est à l'origine de la démarche. Les élus d'Allègre pas plus que les enseignants de l'école Jean Macé n'ont demandé quoi que ce soit. Mais nous ne pouvions pas balayer l'idée d'un revers de manche : c'eût été méprisant, arrogant et en totale contradiction avec l'ouverture d'esprit dont tout élu digne de ce nom doit faire preuve.

Ainsi et bien tardivement, trois réunions préparatoires ont eu lieu en mai 2015 ...pour une mise en œuvre à la prochaine rentrée de septembre. Etaient conviés par l'inspecteur de la circonscription les deux maires et les deux directrices.

Plusieurs éléments ont été mis en avant :

- ☞ la proximité géographique des deux écoles
- ☞ la démographie future qui laisse apparaître des baisses d'effectifs
- ☞ la possibilité d'améliorer la qualité de prise en charge des enfants en constituant des classes à deux niveaux en primaire.
- ☞ la possibilité d'avoir une classe de plus au sein de la structure

Les modalités de mise en œuvre :

- ☞ 4 classes au total dont trois à Allègre (maternelle – cours préparatoire et cours moyens) et une à Monlet (cours élémentaires)
- ☞ Les services de cantine dans les deux écoles sont conservés.
- ☞ Pas d'influence sur les emplois communaux

Lors de la réunion de parents, ces derniers ont pointé du doigt des inconvénients : repas de cantine pour des enfants qui actuellement mangent chez eux ; fatigue supplémentaire engendrée par les transports ; étude du soir raccourcies ; transports scolaires modifiés ;

Lors de la même réunion, les enseignants ont fait valoir une qualité d'accueil et d'enseignement améliorée par le fait que seulement deux niveaux d'âge se côtoieront dans chaque classe, qui plus est avec des effectifs très raisonnables en comparaison avec ceux de la plupart des autres écoles du département sans parler des écoles urbaines.

Dans l'avenir, si le RPI perd un poste, il sera certes supprimé à Allègre, mais il en restera au total trois. L'école d'Allègre dans son fonctionnement actuel peut aussi perdre un poste : il lui en restera alors deux.

L'Association des Maires de France (AMF) en Haute-Loire est invitée à passer une convention avec le ministère de l'Education Nationale pour favoriser la mise

en place de RPI. Avantages : gel des fermetures de postes sur 3 ans au moins, seuils de fermetures abaissés. Mais pour l'instant la convention n'est pas signée à l'inverse du Cantal par exemple.

Pour nous élus :

☞ La mise en place de ce dispositif implique de repenser en partie le fonctionnement des transports scolaires avec les difficultés d'accompagnement des enfants engendrés par la configuration de notre école (prise en charge et dépôt sur la RD 13, pas devant le portail de l'école). Cet inconvénient existe déjà bien entendu, mais il sera amplifié par le fait qu'il y aura une augmentation des va et vient.

☞ Le coût de l'opération (la commune paie 30% des transports scolaires) ne sera pas augmenté de manière significative, du moins nous le pensons .

☞ Lors de la réunion du conseil municipal du 5 juin 2015, les élus ont pointé du doigt la précipitation avec laquelle l'administration demande de se prononcer et le manque de lisibilité de l'avenir au niveau des effectifs.

A l'attention générale et en particulier à celle des pourvoyeurs de rumeurs : le débat élus – parents d'élèves lors de la réunion du conseil municipal a été emprunt d'une grande courtoisie et le conseil municipal n'est en rien divisé sur ce sujet.

En conclusion, il convient d'apprécier ce qui dans la balance avantages/ inconvénients pèse le plus. En d'autres termes, les contraintes liées à la mise en place du dispositif sont-elles plus ou moins fortes que les avantages pédagogiques qui en découlent ? Enfin, cette remise en cause brutale et dans la précipitation du fonctionnement de notre école ne nécessite-t-elle pas un temps supplémentaire d'analyse et de préparation ?

Dernière minute :

Le conseil d'école au complet s'est réuni le 23 juin 2015 pour débattre du projet. L'inspecteur de la circonscription présent à la réunion a annoncé que l'Inspecteur d'Académie en Haute-Loire proposait un abaissement de seuil de fermeture à 70 pour un RPI contre 78 pour un groupe scolaire, ceci pour un passage de 4 postes à 3 postes.

La directrice de l'école a fait le point sur les effectifs de rentrée 2015 : en mars, il était annoncé 64 élèves. En juin, ils ne sont plus que 57. Le seuil de fermeture (passage de 3 postes à 2 postes est fixé à 51 élèves). Tout démontre que l'école d'Allègre a autant que celle de Monlet un intérêt dans la mise en place d'un RPI. Vote du conseil d'école :

> question 1 : pour ou contre un RPI : pour : 8 ; contre : 0 ; abstention : 1

> question 2 : pour un report rentrée 2016 : 4 ; contre le report : 3 ; abstention : 1

Le bureau de poste

Depuis plusieurs années, notre Bureau de Poste (BP) est ciblé par le groupe La Poste pour être transformé soit en Agence Postale Communale (APC) soit en Relais Postal (RP). La raison invoquée est la baisse de fréquentation : de 12 clients/heure en 2009 à 10 clients / heure en 2013 et de 18 opérations/heure en 2009 à 15 opérations/heure en 2013. Ces chiffres ne sont pas significatifs à nos yeux d'autant qu'entre 2009 et 2013, la poste a décidé la fermeture le lundi. Mais il faut bien motiver un changement de stratégie dont la vraie raison est la réduction du déficit du groupe La Poste, c'est à dire du déficit public de la France.

Nous avons longuement négocié avec le groupe La Poste et obtenu un délai supplémentaire de plus d'un an : le changement était proposé en mai 2015. Nous en sommes à septembre 2016. Mais il semble que nous soyons au bout du délai de grâce. Pour valider le passage de BP en APC ou RP, une délibération du conseil municipal est incontournable. Si ce dernier refuse, le BP se verra peu à peu amputé d'heures et de jours d'ouverture (de 23 h à 19 h puis 15 h par semaine). Son existence sera de moins en moins justifiable. Ce sera encore un service public (après le trésor public) qui peu à peu d'éteindra avec les dommages collatéraux qui s'en suivront sur les commerces du bourg.

Devant ce constat, la municipalité a délibéré lors de la réunion du conseil du 6 juin 2015 pour entériner le passage du Bureau de Poste en Agence Postale Communale en proposant la date du 1^{er} décembre 2016.

Quelles sont les conséquences de cette décision ?

➤ C'est un transfert de charges de l'Etat vers la collectivité locale : l'agent sera un employé communal (salaires et charges) ; nous aurons à assumer les frais de fonctionnement de l'agence et nous perdrons un loyer payé par la poste pour le local actuel d'exercice.

➤ Une indemnité compensatrice mensuelle nous sera versée, mais elle ne couvrira pas l'ensemble des charges qui nous incomberont ou alors il faudra réduire les heures d'ouverture de l'APC.

En conclusion, encore des charges de fonctionnement supplémentaires pour la commune alors que parallèlement nos recettes de fonctionnement versées par l'Etat diminuent chaque année, comme pour toutes les communes. Dès lors, on comprend aisément que les élus soient à la recherche d'économies possibles. Ceci se traduit au quotidien par la limitation des dépenses et par les orientations d'investissement en cours (modernisation du réseau d'éclairage public avec extinction nocturne et construction du réseau de chaleur qui alimentera tous les bâtiments publics à un coût moindre par rapport au fioul).

➤ Pour les usagers du service La Poste : toutes les opérations courantes s'effectueront de la même façon dans l'APC, y compris retirer de l'argent et en déposer. L'agent communal (formé par la poste) n'aura pas accès aux comptes des clients, donc discrétion totale.

Nous vous tiendrons informés en temps et en heure des éléments de réflexion induits par ce changement.

Les nouvelles Intercommunalités

Le nouveau schéma de coopération intercommunale devra être décidé au 31/12/2015, peut-être repoussé au 31 mars 2016. Avant de décider, il faudra prendre en compte tous les paramètres et répondre clairement à un certain nombre de questions de la plus haute importance:

- Quelle sera la représentation des communes au sein d'une grande intercommunalité ?
- Quel sera l'impact sur les impôts locaux ?
- Quelles compétences resteront aux communes, passeront à l'intercommunalité ?
- Comment et par quels élus sera gouvernée la nouvelle intercommunalité ?
- Les conseillers intercommunaux seront-ils élus sur les listes des élections municipales (comme actuellement) ou à l'occasion d'une élection spécifique ?
- Les intercommunalités actuelles pourront-elles être découpées lors du regroupement ?
- Une grande intercommunalité peut-elle apporter davantage aux communes en matière d'aides au financement de projets, de montage de dossiers, de recherche de financeurs, d'aide technique ?
- Une intercommunalité plus modeste dans laquelle nous serions moins « anonymes » pourra-t-elle offrir à ses communes adhérentes les mêmes prestations qu'une puissante intercommunalité ?

Des réponses à ces questions (liste non exhaustive) dépend l'avenir des communes.

Soit les communes conserveront des compétences essentielles (urbanisme- scolaire- gestion de l'eau, de la voirie et de l'assainissement ...) et alors vous pourrez continuer à compter sur les élus de proximité que sont le maire et les conseillers municipaux pour tenter de résoudre vos problèmes au quotidien. Soit les communes seront dépouillées

des compétences essentielles qu'elles ont toujours exercées jusqu'à aujourd'hui, alors les élus municipaux n'auront plus aucun pouvoir d'action et le concept même de la commune s'éteindra petit à petit.

Ce dernier scénario est un scénario catastrophe que tous les élus municipaux combattent de toutes leurs forces car il est évident que la population a besoin de l'échelon de proximité qu'est la commune : le contact direct, les réponses rapides et appropriées, l'intérêt porté par la plupart d'entre vous aux affaires locales, votre investissement personnel et associatif au sein de la commune font partie des ingrédients de notre qualité de vie.

Le nombre minimal d'habitants dans chaque Communauté de Communes n'a pas été définitivement arrêté, mais le Préfet de Haute-Loire avance un seuil minimal de 8 700 habitants en moyenne, alors que le projet de loi prévoit un seuil minimal de 20 000 habitants pour les intercommunalités qui pourrait être abaissé à 5 000 habitants dans certaines conditions (zones de montagne par exemple) ;

Plusieurs schémas ont été envisagés :

➤ Un vaste territoire de 100 000 habitants environ qui engloberait pratiquement l'ensemble des communautés de communes (dont la nôtre) et la communauté d'agglomération qui se situe entre Loire et Allier, du nord au sud de la Haute-Loire (en somme le Pays du Velay qui disparaîtrait)

Les incertitudes seraient la présence ou non de Cayres- Pradelles au sud et du Plateau de La Chaise Dieu au nord et l'ajout éventuel de Saugues.

➤ Un territoire beaucoup plus petit constitué par les Communautés des Portes d'Auvergne (peut-être pour partie seulement) avec Craponne et La Chaise Dieu.

EN BREF
Photos chics.....



.....et photos chocs



ETAT - CIVIL 2015 (second semestre 2015)

Naissances : 5

AMPILHAC Annabelle Elodie..... le 19/12/2014
GARNIER Nathan François Philippe le 02/01/2015
HASSAOUI Shérine le 29/01/2015
MICHEL THOUMINE Axel Pierre Hervé le 24/02/2015
MONTAGNON Toscane..... le 26/03/2015

Mariage : 1

MONTAGNON Gaëtan et MOSNIER Aurélie.....le 14/02/2015

Décès et Transcriptions : 20

PAL veuve CUBIZOL Adrienne Mariele 04/01/2015
MERCIER veuf REGIS Paul Albert.....le 09/01/2015
DECHANCE veuve BELDENT Renée Louise Françoisele 18/01/2015
RANCON veuve DESCOURS Antonia Maria Françoisele 28/01/2015
ROUSSET veuve DEYDIER Paulette Joséphinele 29/01/2015
BEIGNIER veuve GIRAUD Elodie Mariele 31/01/2015
LIOGIER veuve CHAUSSAT Juliette Alphonsine.....le 03/02/2015
GARNIER veuve FAYET Jeanine Rollandele 21/02/2015
AMPILHAC veuf PONTES Marius Jeanle 21/02/2015
BROSSARD veuf BONNET Michelle 22/02/2015
MICHEL THOUMINE Axel Pierre Hervé.....le 27/02/2015
POUZOL veuve MEYSSONNIER Andréa Rosine Françoisele 01/04/2015
GOUY André Jeanle 02/04/2015
SOLEILHAC veuf SOULIER Gustave Josephle 05/04/2015
TISSANDIER époux BLAYA José Adrien Clémentle 07/04/2015
FARGETTE veuf BLANQUET Sylvain Robertle 30/04/2015
TEYSSONNEYRE épouse BUSSAC Nicole Marie Josèphele 06/05/2015
TISSANDIER veuf BERTRAND Jean Paul.....le 25/05/2015
GARDES veuve TERRASSE Angèle Augusta Paulinele 08/06/2015
BEGON Marcel, Louis, veuf de JACOB Louisele 07/06/2015
LAFONT Madeleine Léoncele 09/06/2015
MERLE André, époux de JULIEN Féliciele 13/06/2015
RAX Baptiste, veuf de FERRANTON Andrée.....le 17/06/2015

BLOC-NOTES

La mairie

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-allegre.com
Téléphone : 04 71 00 71 21
Fax : 04 71 00 22 84

Ouverture au public : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h15

le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.

Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00

ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04

Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;

lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00

Assistante sociale

Téléphone : 04 71 00 71 92

Permanences en mairie le mercredi de 9h00 à 12h00

Déchetterie

Ouverture au public : mercredi de 14h00

à 17h00 et samedi de 9h00 à 12h00. Accès

gratuit pour les usagers du SICTOM

Des numéros utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

Maison de santé :04 71 00 12 01

Médecins de garde (dimanches et jours
fériés en journée) :04 71 04 33 33

Allo Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie : 17

École laïque Jean Macé : 04 71 00 70 29

Micro-crèche : 04 71 00 23 25

Centre de loisirs : 04 71 00 23 86

Collège du mont-Bar : 04 71 00 71 74

Communauté de communes : 04 71 00 51 89

Office de tourisme : 04 71 00 72 52

Urgence dépannage électrique : .. 08 10 33 30 43

AGENDA

Juillet 2015

Samedi 4 et dimanche 5 juillet - raid d'endurance équestre, CGS

Vendredi 10 juillet, 14h30, CGS – Cinéma : Un peu, beaucoup, aveuglement (2015) – Comédie française réalisée par Clovis Cornillac avec Eloïse Clovis Cornillac, Mélanie Bernier, Lilou Fogli... (1h30)

Vendredi 10 juillet, 18h, CGS – Cinéma : Avengers : l'ère d'Ultron (2015) – Film d'action américain réalisé par Josh Whedon avec Robert Downey Jr., Chris Evans, Mark Ruffalo... (2h22)

Vendredi 10 juillet, 20h30, CGS – Cinéma : Le labyrinthe du silence (2015) – Drame historique allemand réalisé par Giulio Ricciarelli avec Alexander Fehling, André Szymanski, Friederike Becht... (2h30)

Dimanche 12 juillet, toute la journée, plan d'eau de Céaux d'Allègre - **Concours de pêche** et, à 14h00, concours de pétanque

Lundi 13 juillet, 22h00 - **Feu d'artifice** (commune) et **repas du handball** préau et cour de l'école Jean Macé

Vendredi 17 juillet, 20h30, CGS – Cinéma : Connasse, Princesse des cœurs (2015) – Comédie

française réalisée par Camille Cottin avec Eloïse Lang, Noémie Saglio... (1h20)

Samedi 18 et dimanche 19 juillet 2015 – Fêtes médiévales

Mardi 21 juillet, Les Astiers, 18h00 – **Visite de la bergerie des Astiers**. Participation aux frais : 3 € ; gratuit - 12 ans. 5 adultes minimum (*pour se rendre aux Astiers, prendre la route de La Chapelle-Bertin et tourner à gauche au passage à niveau*)

Mercredi 22 juillet, 16h30-19h00, CGS - **Don du sang**

Jeudi 23 juillet, RV devant le 20 rue du Château, 17h00 - **Visite commentée du bourg d'Allègre**. Organisée par Les Amis d'Allègre

Jeudi 23 juillet à 14h30 et Vendredi 24 juillet, 18h, CGS – Cinéma : En route (2015) – Film d'animation américain réalisé par Tim Johnson avec Jim Parsons, Rihanna, Steve Martin... (1h34)

Vendredi 24 juillet, 20h30, CGS – Cinéma : Un peu, beaucoup, aveuglement (2015) – Comédie française réalisée par Clovis Cornillac avec Eloïse Clovis Cornillac, Mélanie Bernier, Lilou Fogli... (1h30)

Mardi 28 juillet, Les Astiers, 18h00 – **Visite de la bergerie des Astiers**. Participation aux frais : 3 € ; gratuit - 12 ans. 5 adultes minimum (*pour se rendre aux Astiers, prendre la route de La Chapelle-Bertin et tourner à gauche au passage à niveau*)

Vendredi 31 juillet, festival des trois chaises, 19h écuries du château

Août 2015

Samedi 01er août - Festival des 3 chaises, église et écurie du château, 19h00

Samedi 02 août - Festival des 3 chaises, écurie du château, 19h00

Dimanche 02 août, toute la journée, Centre George Sand - **Fête de la Neïra**

Mardi 04 août, Les Astiers, 18h00 – **Visite de la bergerie des Astiers**. Participation aux frais : 3 € ; gratuit - 12 ans. 5 adultes minimum (*pour se rendre aux Astiers, prendre la route de La Chapelle-Bertin et tourner à gauche au passage à niveau*)

Dimanche 09 août, plan d'eau de Céaux, 14h00 - Concours de pêche toute la journée et **concours de pétanque** à 14h00

Mardi 11 août, Les Astiers, 18h00 – **Visite de la bergerie des Astiers**. Participation aux frais : 3 € ; gratuit - 12 ans. 5 adultes minimum (*pour se rendre aux Astiers, prendre la route de La Chapelle-Bertin et tourner à gauche au passage à niveau*)

Jeudi 13 août, RV devant le 20 rue du Château, 17h00 - **Visite commentée du bourg d'Allègre**. Organisée par Les Amis d'Allègre

Dimanche 16 août, vide grenier dans les rues du bourg

Mardi 18 août, Les Astiers, 18h00 – **Visite de la bergerie des Astiers**. Participation aux frais : 3 € ; gratuit - 12 ans. 5 adultes minimum (*pour se rendre aux Astiers, prendre la route de La Chapelle-Bertin et tourner à gauche au passage à niveau*)

Jeudi 20 août, RV devant le 20 rue du Château, 17h00 - **Visite commentée du bourg d'Allègre**. Organisée par Les Amis d'Allègre

Mardi 25 août, Les Astiers, 18h00 – **Visite de la bergerie des Astiers**. Participation aux frais : 3 € ; gratuit - 12 ans. 5 adultes minimum (*pour se rendre aux Astiers, prendre la route de La Chapelle-Bertin et tourner à gauche au passage à niveau*)

Jeudi 27 août, RV devant le 20 rue du Château, 17h00 - **Visite commentée du bourg d'Allègre**. Organisée par Les Amis d'Allègre

Septembre 2015

Jeudi 03 septembre, RV devant le 20 rue du Château, 17h00 - **Visite commentée du bourg d'Allègre**. Organisée par Les Amis d'Allègre

Jeudi 10 septembre, RV devant le 20 rue du Château, 17h00 - **Visite commentée du bourg d'Allègre**. Organisée par Les Amis d'Allègre

Vendredi 19 septembre, place Marchédial, heure à préciser - **Journée européenne du Patrimoine : visite commentée du bourg et des vestiges du château**. Organisée par Les Amis d'Allègre. *Gratuit*

Dimanche 27 septembre, toute la journée, CGS - **Marché bio**, AGUMAAA

Octobre 2015

Samedi 24 octobre, 20h30, salle polyvalente de Monlet - **Théâtre** : « **René Isidore raconte** », par la troupe vellave Latituds. Organisé par le Comité de jumelage

Novembre 2015

Samedi 14 novembre - Foire de la Saint-Martin

Dimanche 15 novembre, 14h30, CGS - **Théâtre "Lou Pétassadze"**, avec "Les amis du Patois vellave". Organisé par le CCAS

Décembre 2015

Dimanche 13 décembre, toute la journée, CGS - **Marché de Noël**. Organisé par l'AGUMAAA

Notez que certaines informations qui nous sont parvenues après la parution du BI n'ont pas pu être insérées dans l'agenda.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : décembre 2015